



Ville de Montréal

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre	Code	Groupe de traitement
PEINTRE-ASPERGEUR - BATIMENTS MUNICIPAUX	623 C	12/14

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'application de la peinture, à l'aide de pistolets, sur tout genre de surface des bâtiments municipaux et de leurs dépendances.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon les procédés en usage. Le peintre-aspergeur le reçoit sous forme de directives orales. Il est tenu d'effectuer, conformément aux règles du métier, toutes les opérations que comportent la préparation des surfaces à peindre ainsi que l'application, au pistolet ou, à l'occasion au pinceau, des couches d'apprêt et de finition, afin d'assurer aux bâtiments municipaux et leurs dépendances une peinture durable et de belle apparence. Un employé de rang supérieur inspecte les travaux en cours et en vérifie la qualité lorsqu'ils sont terminés.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Peinture en partie ou au complet les bâtiments municipaux et les dépendances; applique les laques, peintures, à l'aide d'un pistolet ou d'un pinceau.
2. Enlève la rouille des surfaces à peindre, les lave à l'aide d'acides ou de détergents, les sable à la main ou à l'aide d'un vibreur et les ponce.
3. Mélange les peintures et colorants en vue d'obtenir les teintes et consistances requises.
4. Masque, à l'aide de papier et de ruban gommé, les vitres, accessoires électriques ou autres parties à soustraire aux travaux de peinture.
5. Fait fonctionner et ajuste, au besoin, l'appareil aspergeur de peinture.
6. Nettoie et entretient les pistolets, vibreurs et autres outils et accessoires utilisés; voit à les réparer dans le cas de défauts mineurs.

Pour la Ville de Montréal

Pour le S.C.F.P., local 301

Signature <i>[Signature]</i>	jour 16	mois 03	année 90	Signature <i>[Signature]</i>
---------------------------------	------------	------------	-------------	---------------------------------

Suite au verso



Ville de Montréal

Description Qualification
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels Fonctionnaires Contremaîtres Autres _____

Titre	Code	Groupe de traitement
PEINTRE-ASPERGEUR - BATIMENTS MUNICIPAUX		

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances: - du français parlé et écrit;
- des peintures et des méthodes modernes d'application;
- de la préparation des surfaces à refaire.

Habilités : - à se servir de l'outillage du métier: pistolets,
vibrateurs;
- à préparer et à harmoniser des couleurs;
- à exécuter les travauxc selon les règles du métier.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Instruction

Détenir un certificat de qualification valide de peintre décerné par la Direction générale de la main-d'oeuvre.

Expérience

Quelque expérience en qualité de peintre-aspergeur en bâtiments.

Pour la Ville de Montréal

Pour le S.C.F.P., local 301

Signature <i>Jean Charco</i> <i>Grauline Jiquet</i>	jour mois année 16 03 90	Signature <i>Pauline...</i> <i>...</i>
---	-----------------------------	--

Suite au verso